

PASS HTB INTERVENTIONS SUR LES INSTALLATIONS RTE, ENEDIS et EDF

Prévention :
Articles L4111-1 à L4154-4 du code du travail
Risque électrique :
Articles R4544-1 à R4544-10 du code du travail
Opérations électriques :
Norme NF C 18-510
Formation à la sécurité :
Articles L4141-2, R4141-3 et R4141-13 du code du travail

FORMATION EN PRESENTIEL

Public

Toute personne ayant à participer à des travaux d'ordre électrique ou non électriques sur des installations ou sites RTE.

Le RTE catégorise six grades de personne et deux durées de formation :

Formation de 3h30 : Opérateur non électricien (niv. 1),
Opérateur électricien (niv. 2), Opérateur peintre (niv. 4)

Formation de 7h00 : Encadrant (niv. 3), Encadrant peintre
(niv. 5), Végétation (niv. 6)

Objectifs pédagogiques

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable :
D'améliorer et homogénéiser le niveau de compétence ainsi que la compréhension des dispositions de sécurité sur les chantiers RTE, ENEDIS et EDF

De favoriser une culture sécurité partagée entre RTE, ENEDIS, EDF et les entreprises prestataires

Prérequis

Avoir suivi le module Tronc commun N°1 ou Tronc commun N°2 de la norme NF C 18-510-1 (formation H0/B0/H0V)

Accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap

Nous contacter pour les modalités organisationnelles à adapter au handicap.

Durée

3h30 : 1/2 journée par groupe d'opérateur électricien et non-électricien

7h00 : 1 journée par groupe d'encadrant

Tarif *Nous consulter

CONTENU

- Les titres d'habilitation électrique HT et BT
- Les deux étapes et les cinq opérations de consignations
- Les étapes chronologiques de pose et de dépose des MALT
- Les MALT/CC, les LEQ, les dimensionnements et les mises en œuvre
- Les mesures de prévention et de gestion des MALT/CC
- Les phénomènes d'induction électrique, d'équipotentialité et des courants vagabonds
- La gestion des réseaux souterrains et aériens HT du RTE, ENEDIS et EDF
- La gestion des essais électriques
- L'organisation de la coordination
- Les règles de balisage sur un chantier poste
- Les règles d'assujettissement et d'évacuation selon les risques
- Les règles spécifiques à certains matériels et consignes de sécurité associées
- Les instructions de sécurité
- La gestion des aléas et la conduite à tenir en cas d'accident et d'incident afin de remonter des situations dangereuses
- Le référentiel sécurité HT RTE, ENEDIS et EDF

Interventions théoriques & pratiques

- Exposés interactifs, démonstrations, études de cas, mises en situation, QCM

Formateur

En vue de garantir des apprentissages adaptés, nos formateurs en prévention des risques professionnels disposent de solides expériences métier attestées par notre service référent.

Ils sont titulaires d'un **certificat de formateur délivré par l'INRS** et/ou de qualification(s) ou diplôme(s) dans leur(s) domaine(s) de compétences.

ORGANISATION

➤ Limite d'effectif

4 à 10 participants

➤ Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quizz en salle

➤ Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Formulaire d'évaluation de satisfaction de la formation. L'analyse des résultats obtenus permet, quand il y a lieu, de mettre en place les mesures correctives adaptées.
- Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.
- Test d'évaluation QCM sur la plateforme du RTE avec des PC/Tablettes

Validation : La validité est temporaire.

Habilitation annuelle de l'employeur et durée de validité des composantes acquises de **3 ans**